

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Questions spéciales « confrontation de littérature » (2GG2009)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M ScS - géographie humaine	Extra-muros: 1 pg	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - géographie humaine	Extra-muros: 1 pg	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Etienne Piguet et assistant-e-s

Contenu

La « confrontation de littérature » consiste en un travail écrit dont l'objectif général est de synthétiser les discours proposés par la géographie actuelle sur un thème particulier.

NB : Ce travail peut être effectué de manière autonome par l'étudiant-e au semestre de printemps et/ou d'automne.

L'étudiant-e consacrera entre 125 et 130 heures de travail à la rédaction d'un travail écrit consistant à confronter deux ouvrages ou articles scientifiques de grande ampleur sur un thème particulier de la géographie actuelle. L'étudiant-e choisira un domaine d'étude parmi ceux abordés durant son cursus (Par ex. : Mobilité et migration ; Relations entre culture et territoire ; Inégalités et différenciations spatiales ; Transformations spatiales ; etc.). Dans ce cadre, l'étudiant-e formulera un thème précis.

Après avoir choisi son thème en accord avec l'enseignant, l'étudiant-e établira une bibliographie comprenant une dizaine d'articles et/ou ouvrages empiriques, méthodologiques et/ou théoriques permettant de nourrir la réflexion sur le thème choisi.

Est considérée comme une publication scientifique de "grande ampleur" tout travail significatif au sein du champ de recherche concerné : monographie, thèse ou article substantiel paru dans une revue à comité de lecture. Les mémoires, les ouvrages édités, les manuels ainsi que la littérature grise ne sont pas considérés comme tels.

L'étudiant-e doit prendre rendez-vous avec le professeur responsable pour valider le thème puis le choix des deux textes à confronter.

Forme de l'évaluation

Mode d'évaluation : Eval. int. notée (valeur 5 ECTS)

La « confrontation de littérature » consiste en un travail écrit de 12 pages maximum (bibliographie non comprise). Le travail rendu est noté (la constitution de la bibliographie rentre en compte dans l'évaluation). Dans le cas où le travail rendu est jugé insuffisant, des corrections seront demandées pour faire valider les crédits.

Le travail peut être effectué et rendu en dehors des sessions d'examens. Cependant, pour être validé à la session d'examen suivante, le travail doit être rendu au plus tard un mois avant le début de ladite session.

Rattrapage : soumission d'un nouveau document.

La non-remise du travail écrit dans les délais sans motif valable, entraînera automatiquement un échec à ce travail.

Documentation

L'étudiant-e établira une bibliographie comprenant deux recherches scientifiques ainsi qu'une dizaine d'articles et/ou ouvrages empiriques, méthodologiques et/ou théoriques permettant de nourrir la réflexion sur le thème choisi.

Forme de l'enseignement

Travail personnel avec un suivi.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Discuter les connaissances géographiques dans une perspective interdisciplinaire

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Questions spéciales « confrontation de littérature » (2GG2009)

- Appliquer une diversité d'approches conceptuelles et théoriques
- Critiquer un article, projet de recherche, ou rapport scientifique dans le domaine de la géographie

Compétences transférables

- Produire des recherches à un niveau approprié